

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 213

Artikel: Cote de l'argent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les souliers de gomme (caoutchoucs) ne seront portés que par des temps exceptionnellement mauvais. Il faudra toujours les ôter pour séjourner dans une chambre.

23. — Toutes les pièces de vêtements, de la tête au bout des orteils, qui exercent une forte pression sur une partie quelconque du corps, sont nuisibles à un haut degré (cravates trop serrées, cols, jarretières, corsets, ceintures, chaussures).

24. — Les lits trop chauds, l'habitude de cacher la tête dans les oreillers, celle de porter un bonnet de nuit, rendent les enfants délicats et diminuent leur force de résistance.

C. L'air et le mouvement. Les travaux et les jeux.

25. — Il est tout aussi nécessaire de faire respirer un air pur aux enfants que de leur fournir une alimentation rationnelle.

26. — Les chambres à coucher et les dortoirs ne doivent pas seulement être aérés à fond chaque jour, mais il faut chercher à habituer les enfants à dormir la fenêtre ouverte. Leur lit ne sera pas placé immédiatement à proximité de la fenêtre, qui devra d'ailleurs être fermée lorsque la température est très basse. Il va sans dire qu'il y aura lieu de tenir compte aussi des susceptibilités spéciales d'enfants faibles qu'il serait imprudent de mettre coucher dans des chambres par trop froides.

27. — Les chambres humides, sombres, que la lumière directe du soleil n'atteint jamais, sont des milieux de culture favorables à l'éclosion de plusieurs maladies chroniques et incurables. C'est là où le soleil ne pénètre jamais que le médecin est appelé le plus souvent à visiter des malades.

28. — Pour aspirer l'air pur à pleins poumons, il faut se donner du mouvement. C'est pour cela qu'il y a lieu de favoriser, dans la mesure du possible, l'instinct naturel qui pousse les enfants à courir, sauter et jouer en plein air. Les ébats en plein air s'imposent comme une nécessité pour des enfants qui ont séjourné en moyenne pendant cinq heures dans des salles d'école. Les quart d'heure de récréations ne suffisent pas pour cela. On leur recommandera chaudement d'apprendre à nager, à patiner sur la glace et à se glisser en luge, car ce sont là des exercices corporels tout-à-fait salutaires.

29. — Il faudrait aussi qu'un temps, d'une durée suffisante, fût accordé pour se récréer en plein air aux enfants des classes peu aisées que les conditions sociales des parents obligent à occuper à la maison entre les heures d'école.

30. — Faire exécuter à domicile un travail qui reste toujours le même et qui se prolonge pendant longtemps fatigue le corps et l'esprit des enfants et peut engendrer des indispositions, telles que l'irritabilité nerveuse, etc. Il conviendra donc toujours de faire intervenir de la diversité, même dans ce genre d'occupations.

31. — La lecture de récits passionnants, surtout pendant les heures de la nuit, est tout aussi funeste pour les enfants qu'un travail mécanique prolongé.

32. — Il faut veiller à ce que les enfants terminent le plus vite possible les tâches qu'on leur a données à faire à domicile. C'est exceptionnellement seulement qu'on leur permettra de ne s'y mettre que la nuit et, en tout cas, sans qu'il en résulte un préjudice pour leurs heures de sommeil.

33. — Les enfants doivent dormir plus longtemps que les adultes; généralement il leur faut 10 à 8 heures de sommeil, suivant leur âge.

C'est exposer la santé des enfants que de restreindre leurs heures de sommeil en les occupant à des travaux industriels. Il en résulte un développement corporel et intellectuel incomplet et des conséquences fâcheuses pour leur avenir.

D'autre part, il y a lieu d'exiger de la part des enfants, dès leur jeune âge, qu'ils se lèvent de bonne heure afin qu'il trouvent le temps nécessaire pour leurs soins de propreté, pour se vêtir, prendre leur petit déjeuner et arriver à l'heure exacte à l'école.

Il ne convient pas de laisser les enfants au lit tard dans la matinée lorsqu'ils ne ressentent plus le besoin de dormir.

(A suivre).

Voici le tableau du bétail abattu l'an dernier dans les communes de la Haute-Ajoie. Inspection de M. RIAT, vétérinaire.

Communes	Bœufs	Vaches	Génisses	Veaux	Moutons	Porcs	Chèvres
Conclavon	1	1	1	1	1	1	1
Bure	1	1	1	1	1	1	1
Conteloux	1	1	1	1	1	1	1
Chevenez	1	1	1	1	1	1	1
Fahy	1	1	1	1	1	1	1
Grandfontaine	1	1	1	1	1	1	1
Rocourt	1	1	1	1	1	1	1
Réclère	1	1	1	1	1	1	1
Roche d'or	1	1	1	1	1	1	1
Bressaucourt	1	1	1	1	1	1	1
Damvant	1	1	1	1	1	1	1

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 211 du *Pays du Dimanche* :

827. ANAGRAMME.

Camérier. — Récamier.

828. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

VOYELLES.

Sans date ni titre,
Dormant à demi,
Ici ton ami
Finit son épître.

829. CURIOSITÉS

LE FUCHSIA.

Le *Fuchsia* a été découvert à la fin du dix-huitième siècle par le père Plumier, religieux minime dans la Nouvelle-Grenade, et il le dédia au botaniste Fuchs, sous le nom de *Fuchsia*.

830. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

TA	PA	GE
PA	GO	DE
GE	DE	ON

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le pilier du Cerele Industriel à Neuveville; Les gais compagnons de Boncourt; Lucrèce Borgia à Delémont; Léonidas à Cœuve; Mariette à Courgenay; Les musiciens de l'Orchestre du Bazar de Charité à Porrentruy.

835. CHARADE.

Plus d'une fois, hélas ! on vit des malheureux En proie au désespoir et pousser par mon *deux*, Contre eux-même tournant quelque fer homicide, Trancher mon *un*. Effroyable suicide !

O déplorable lâcheté !
Et pourtant, par mon *tout*, des hommes magna-
[nimes]

Ont fait des actions sublimes
Dignes de l'immortalité.

836. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES ET VOYELLES.

Compléter la phrase suivante en remplaçant les * par les consonnes et les voyelles correspondantes et l'on obtiendra un vers tiré d'un poète français :

E * l * a * a * s * z * e * u * y * n * p * u *
d * s * e * x * e * r * v * n * e

837. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales représenteront deux termes synonymes indiquant une des divisions de la zoologie :

X X X X	1. Ils gouvernent.
X X X X	2. Prophète.
X X X X	3. Synonyme d'égal.
X X X X	4. Adverbe.
X X X X	5. Etat dégradant.
X X X X	6. A une grande distance.
X X X X	7. Contribution.

838. CURIOSITÉS.

LA PREMIÈRE GLACE.

Où se trouve la première *Glace* qu'on a vue en France dans un Château royal ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 11 courant.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Buix. — Le 2, à 2 h., pour décider la vente d'un terrain, se prononcer sur le remboursement d'une dette, nommer une commission pour l'élaboration d'un règlement de police rurale et voir si la commune vendra ses immeubles sur Lugnez et Miécourt, approuver le budget.

Courchapoix. — Le 2 février à 2 h. pour ratifier l'achat d'une forêt, décider si l'on équippa les pompiers.

Courtételle. — Le 2 pour passer le budget, nommer les vérificateurs des comptes, décider la prise des taupes etc...

Fontenais. — Le 2 février, à 10 1/2 h., pour voter le budget, s'occuper de l'électricité et de la construction de chemins.

Moutier. — Le 7 à 8 h. du soir, pour décider si l'on mettra la place d'institutrice de la V^e classe au concours, décider la révision du règlement d'organisation et celle de l'article 9 du règlement du corps des pompiers, nommer le vice président des assemblées.

Montenol. — Le 2 février à 2 h. pour voter le budget, approuver les comptes de l'installation des eaux, nommer un fontainier.

Meltemberg. — Le 2 à 12 1/2 h. pour renouveler les autorités communales.

Ocourt. — Le 2 février, à 2 h., pour voter le budget, prendre connaissance d'une communication relative au pont sur le Doubs et s'occuper de l'immeuble L. Choulat.

Rocourt. — Le 2 février, à 12 1/2 h., pour nommer l'adjoint.

Soyhières. — Assemblée bourgeoise le 2 à 10 1/2 h. pour décider la construction d'une loge.

Cote de l'argent

du 29 Janvier 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 98.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 100.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.